

4 décembre 1970, Québec

Conférence de presse à la suite du dépôt du budget fédéral et autres dossiers

M. GIRARD: Sur le budget de M. Benson, ceux qui ont des questions à poser, levez la main. M. Larin, première question. M. Clift et M. Guay. M. Larin.

M. LARTN: M. le Premier ministre, comment avez-vous l'intention de vous prévaloir, je vois qu'il y a une vingtaine de millions pour les routes qui vont mener au nouvel aéroport international? Ensuite de ça il y a la petite caisse ou le « petty cash » qui, en quelque sorte, la caisse conjoncturelle qui est...

M. BOURASSA: Ah bien ça c'est plus qu'un « petty cash ».

M. LARIN Je dis bien, 150 000 000 \$ de prêts, est-ce que vous avez l'intention..?

M. BOURASSA: Oui, la déclaration générale...

UNE VOIX: Sur le budget.

M. BOURASSA: ...sur le budget, c'est que je considère que le budget de M. Benson budget comme tel ça ne répond pas encore aux revendications fiscales du gouvernement québécois. Je ferais une distinction, dans le budget, entre l'aspect économique, l'aspect financier et l'aspect fiscal. C'est la déclaration que je voulais faire au début, mais que je fais à la suite de la question de M. Larin.

Dans l'aspect économique il est devenu évident que le chômage est la principale priorité du gouvernement fédéral, maintenant. Vous savez que lorsque je suis allé à Winnipeg avec M. Garneau qui était à ce moment-là le ministre associé aux Finances, nous avons insisté sur la priorité- qu'il fallait donner au chômage. J'avais dit à ce moment-là aux représentants du gouvernement fédéral – et M. Benson était présent – que l'action du gouvernement canadien contre la lutte de l'inflation était forcément plafonnée par son intégration à l'économie nord-américaine. Nous ne pouvions pas, à cause du niveau des échanges économiques ou des importations et des exportations, penser d'une façon réaliste, pouvoir réduire le taux d'inflation plus que, si, par exemple, les États-Unis avaient un taux d'inflation de 5% ou 6%, on peut, au Canada, avoir, un taux d'inflation différent, mais on ne peut pas penser que nous on ne pourra avoir aucune inflation puis que les États-Unis pourront avoir 6%. Il y un différentiel maximum, si je peux employer cette expression, entre le taux d'inflation canadien et le taux d'inflation américain. À moins d'être prêts à assumer un, chômage considérable et inadmissible, intolérable, dépassant toute espèce de normes admissibles, le gouvernement canadien ne peut pas penser combattre l'inflation si aux États-Unis le taux d'inflation disons est le double de celui du Canada.

Alors, j'avais exprimé, à ce moment-là, le fait que le gouvernement du Canada devrait s'orienter beaucoup plus contre la lutte du chômage que contre celle de l'inflation. Et je constate, dans le budget de M. Benson, qu'on a maintenant accepté ce point de vue du Québec, de même que le point de vue, probablement, d'autres provinces que c'est du

chômage, c'est la lutte au chômage qui doit l'emporter sur la lutte à l'inflation. Cela, c'est l'aspect économique du budget de M. Benson.

Il y a l'aspect financier. Bien, l'aspect financier est favorable au Québec. On n'a qu'à constater toutes les sommes qui vont être dépensées en 70/71 et 71/72 pour se rendre compte que le Québec aura une part importante de ce montant. Il y a donc là un rajustement des flux financiers favorables au Québec, sans coût additionnel pour les contribuables puisqu'il n'y a pas d'augmentation de taxes.

M. GIRARD: Sauf le maintien d'une caisse temporaire de 3%.

M. BOURASSA: Sauf que j'ai bien dit qu'il n'y a pas d'augmentation. Donc, il n'y a pas d'augmentation de taxes, c'est un rajustement des flux financiers favorables au Québec. On a parlé du fait que le Québec était défavorisé. On se souvient des études sur le coût du fédéralisme. Donc, il y a un changement favorable pour le Québec dans le dernier budget de M. Benson.

M. LARIN: Favorable, je m'excuse, une petite précision, favorable la, compte flux tenu de l'étude des /financiers, ou favorable relativement?

M. BOURASSA: Bien, les deux, si on regarde l'étude qui a été faite pour 1968, on voit que sur la question des flux financiers, le Québec, je crois, était déficitaire, vous vous en souvenez? 200 millions \$, Claude? Tu es fort, c'est 200 000 000 \$ à peu près le déficit?

M. LARIN: Il y avait les deux méthodes de calcul.

M. BOURASSA: Il y a les bénéfices et il y a les flux financiers. Au point de vue bénéfice il y avait équilibre, au point de vue flux financiers, il y avait déficit.

M. LARIN: De 200 millions \$?

M. BOURASSA: Cela, c'était la première année, cela diminuait avec les années. La situation s'est améliorée mais il reste que là il y a un changement dans les flux financiers qui est favorable au Québec si on regarde tout ce qui va être dépensé au Québec dans les 300 000 000 \$ qui a été annoncés par M. Benson.

Donc, l'aspect économique, donc le chômage l'emporte sur l'inflation, c'est ce qu'on avait demandé, l'aspect financier, il y a un rajustement favorable au Québec et il y a l'aspect fiscal. Là, il n'y a rien de réglé: avec le dernier budget de M. Benson pour ce qui a trait à l'aspect fiscal, il n'y a pas de transfert net mais il faut dire que ceci doit se faire dans la négociation pour le renouvellement des accords fiscaux.

Donc, c'est dans la discussion pour le renouvellement des accords fiscaux que le transfert net sera fait mais il n'y a rien dans le budget hier qui donne raison aux revendications du Québec en matière fiscale. Pour résumer, c'est une contribution réelle à la relance économique mais cela ne répond pas encore aux revendications fiscales du Québec et j'ai fait des distinctions. Je peux élaborer, si vous voulez, entre l'aspect économique, l'aspect financier et l'aspect fiscal proprement dit.

M. GIRARD: Au sujet de l'aspect financier, M. le Premier ministre, si vous me le permettez, M. Guay, est ce que, je crois qu'au cours de votre exposé vous n'avez pas précisé quelles étaient les sommes d'argent d'une façon précise qui entreraient dans le trésor québécois pour l'exercice financier en cours, c'est-à-dire celui qui se termine le 31 mars et pour l'exercice financier à venir, c'est-à-dire celui de 1971-72. Est-ce que vous auriez ces chiffres là et est ce qu'on doit comprendre, par la déclaration de M. Benson, que vous avez reçu une partie de cette caisse de dépannage dont vous avez tant parlé au cours des derniers mois par le truchement des 500 millions \$, par exemple, qui négocier avec le gouvernement fédéral. C'est déjà la caisse que j'avais proposée.

M. GUAY: Comment est-elle financée à l'heure actuelle dans le discours de M. Benson?

M. BOURASSA: Pardon?

M. GUAY: Comment M. Benson entend-il financer la caisse?

M. BOURASSA: Bien, ce sont des prêts aux provinces.

M. GUAY: Ce n'est pas votre formule de financement?

M. BOURASSA: Bien, moi c'était la distribution la formule que je proposais. C'était que le gouvernement fédéral, à même son budget, pourrait distribuer une partie sous forme de subventions, une partie sous forme de prêts. Alors, là il va faire des prêts, je pense que c'est quinze ans.

UNE VOIX: À 7 %.

M. BOURASSA: Oui, 7,8 % un point de moins. Dans le cas du Québec, je pense que c'est plus qu'un point. On a emprunté à 9,5, je pense au dernier emprunt.

M. GUAY: Vous n'aviez pas proposé une espèce de surtaxe pour faire un fonds?

M. BOURASSA: Oui, mais je veux dire, si on peut s'éviter. On avait proposé un point de l'impôt sur les corporations.

M. GUAY: Est-ce que c'était le même montant, 150 000 000 \$ ou c'était plus, votre formule? sont mis à la disposition des provinces au prise avec le chômage et tout cela?

M. BOURASSA: Oui, c'est un point que j'ai oublié de mentionner. On donne, on accepte la suggestion qu'il avait faite en principe mais pas avec toutes les modalités. J'ai l'intention de discuter les modalités de cette caisse d'aide conjoncturelle. Je l'avais proposée avec des subventions et avec des prêts.

M. GIRARD: C'est cela.

M. BOURASSA: Là, on accepte le principe de l'aide conjoncturelle et on la base sur le nombre de chômeurs mais il y a des modalités qui, à mon sens, restent à améliorer. Je ne suis pas satisfait des modalités proposées, mais je suis satisfait qu'on ait accepté le principe.

M. BOURASSA: Oui, 160 000 000 \$ comme première année. Mais on avait proposé un point d'impôt sur les corporations mais là disons que si on peut financer, là, comme on fait des prêts, la question du financement par des impôts additionnels ne se pose pas.

UNE VOIX: La premiers partie...

M. BOURASSA: Mais l'acceptation du principe, je pense que c'est une bonne nouvelle pour le gouvernement du Québec. L'acceptation du principe que nous avons proposé à Winnipeg mais il reste certainement à améliorer les modalités. Je ne suis pas satisfait des modalités proposées mais je suis satisfait qu'on ait accepté le principe.

M. GIRARD: M. le Premier ministre, la première partie de ma question qui est devenue la deuxième partie concernant les montants d'argent qui d'une façon très précise entrent dans les coffres provinciaux. Est-ce que vous avez...

M. BOURASSA: Ici je ne sais pas si on devrait donner les montants c'est plus que la moitié.

M. GIRARD: C'est 250 millions \$?

M. BOURASSA: Non, non, j'élimine les 200 millions \$; c'est le livre blanc, je ne m'occupe pas des 200 millions \$, on les négociera.

UN JOURNALISTE: 150 millions \$.

M. BOURASSA: C'est un peu plus de la moitié. Cela fait 150 millions \$, mais là-dessus, mais il y a une part en prêts là-dessus.

M. GIRARD: Oui, oui.

M. BOURASSA: C'est-à-dire qu'il y a une part en prêts sur les 150 millions \$ sur une période de quinze ans. Nous avons le temps de les faire changer d'idée.

M. GIRARD: Maintenant, si vous permettez...

JOURNALISTE; 68 millions \$...

JOURNALISTE: Est-ce qu'on peut revenir...

M. GIRARD: Si vous voulez...

M. BOURASSA: Il y a 68 millions \$, il y a 20 millions \$...

JOURNALISTE: On peut parler les deux ensemble, si vous voulez, j'ai une question à poser.

M. GIRARD: Oui, eh bien, alors, Dominique est avant toi.

JOURNALISTE: C'est important...

JOURNALISTE: C'est parce qu'hier, on a dit que le Québec recevrait 68 millions \$, en fait.

M. BOURASSA: C'est cela.

JOURNALISTE: Sur 150 millions \$.

M. BOURASSA: Mais, il y a les 20 000 000 \$ pour l'aéroport, cela fait 88 000 000 \$; le programme d'aide à la construction navale, dans les circonstances, nous en recevons une bonne partie, mais cela, nous pourrions le déterminer...

M. COULOMBE: Combien?

M. GIRARD: C'est \$5 millions.

M. BOURASSA: Oui, 5 000 000 \$. Il y a trois chantiers maritimes, alors on fait tout ce qu'on peut pour avoir la partie importante, mais je pense bien qu'on peut en considérer au moins la moitié.

M. GIRARD: La moitié est de combien? quatre. L'augmentation du budget d'investissement

M. BOURASSA: Elle est de 20 000 000 \$.

M. COULOMBE: La moitié de 20 millions \$?

M. GIRARD: Sur les 40 000 000 \$ consacrés à

M. BOURASSA : Oui, au moins.

M. GIRARD: Au moins 20 000 000 \$ sur les 40 millions \$?

M. BOURASSA: Oh, oui. L'augmentation des prestations vous me causerez des problèmes avec les autres provinces!

M. GIRARD: Non, non, mais je pense qu'il est important qu'on puisse faire...

M. BOURASSA: Non, non, d'accord. L'augmentation des prestations d'assurance-chômage: je pense que le Québec pourrait recevoir au moins 25 millions \$. Programme d'immobilisations: cela, c'est pour les régions à croissance lente. Comme le Québec est la principale partie impliquée, je ne peux pas donner de chiffres précis, donc, on peut dire que c'est environ la moitié, probablement plus que la moitié des 300 000 000 \$ qui doivent venir au Québec. C'est normal. Avec le taux de chômage que nous avons, et avec l'argent que nous n'avons pas récupéré et la Transcanadienne et la taxe sur le progrès social, moi, je trouve que nous recevons une partie de ce qui nous est dû. On prend... Oui?

M. GIRARD: Est ce que nous pouvons revenir à la période des questions par ordre? Un instant! Nous allons procéder par ordre. Il y en a d'autres qui avaient demandé la parole auparavant. Il y a MM. Guay, Larin, Poisson, Gagnon. M. Guay.

M. GUAY: J'aurais quelques questions rapides. Les 40 000 000 \$ d'investissement à la Société centrale d'hypothèques, est ce que c'est différent des 180 000 000 \$ sur l'habitation?

M. BOURASSA: Oui.

M. GUAY: ... différent...

M. BOURASSA: C'est en addition aux 180 000 000 \$.

M. GUAY: Et cela couvre...

M. BOURASSA: Dans les 180 millions \$, il y a 150 millions \$, et nous, nous fournissons 30 millions \$.

M. GUAY: Oui.

M. BOURASSA: Ce sont les 180 000 000 \$ qui sont dans le programme, et cela c'est en plus des 180 millions \$.

M. GUAY: Et quand commencent ces 40 millions \$?

M. BOURASSA: Ils peuvent commencer – j'en ai discuté avec M. Andras lorsque je l'ai vu vendredi dernier et disons que cela ne devrait pas être long.

M. GUAY: Mais, c'est pour l'année en cours?

M. BOURASSA: Bien, une partie de l'année en cours... Non, c'est pour 71/72.

M. GUAY: C'est pour 1971. Cela commence en mars?

M. BOURASSA: Le premier avril.

M. GUAY: Le 1er avril, bon. Les 23 000 000 \$ dans les investissements d'immobilisations publiques...

M. BOURASSA: Tu n'as pas le tableau? ... C'est pour cette année, soit 70/71.

M. GUAY: Qu'est ce qui est pour 70/71?

M. BOURASSA: Les 23 000 000 \$ dont tu parles.

M. GUAY: Oui, oui.

M. BOURASSA: Ici, j'ai un tableau que nous pourrions peut-être leur donner; avec l'année, là où c'est dépensé dans l'année.

M. GIRARD: Charles ne nous a rien donné.

M. BOURASSA: Oui, mais Charles fait de « l'overtime » ces temps-ci.

M. GUAY: Non, mais, cela n'est pas très compliqué. Ces 23 000 000 \$ sont dépensés actuellement?

M. BOURASSA: En 70/71, selon ce qui est annoncé dans le tableau de M. Benson: 70/71. 71/72 et il y a toutes les sommes qui seront dépensées en 70/71...

M. GUAY: Est-ce qu'on pourrait avoir cela d'ici la fin de l'après-midi?

M. BOURASSA: Oui, oui. Charles, tu pourrais faire faire un tableau de cela. Pas tout de suite, la!

M. GUAY: Non, mais il me le faut de toute façon.

JOURNALISTE: Est-ce qu'on aura une copie de tout le document?

M. BOURASSA: Oui. C'est parce qu'il y a des notes ici, et tout. As-tu une copie? À quelle heure en as-tu besoin?

UNE VOIX: ... dans mon_ bureau...

M. GIRARD, Cela en prend 40 copies.

M. GUAY: Ces 23 000 000 \$ sont des constructions du gouvernement fédéral au Québec, c'est quoi exactement? En gros.

M. BOURASSA: C'est à travers tout le Canada, mais c'est affecté aux régions à croissance lente.

M. GUAY: C'est quoi? Ce sont des constructions...

M. BOURASSA: C'est une façon indirecte de dire que je pense bien...

M. GUAY: Mais en quoi consistent ces dépenses?

M. BOURASSA: Ce sont des projets des différents ministères.

M. GUAY: Fédéraux.

M. BOURASSA: Fédéraux; des projets qui doivent être appliqués d'une façon additionnelle par rapport à ce qui était prévu pour l'année financière 70/71.

M. GUAY: Ah bon! Cela peut être du ministère des Terres et Forêts, cela

M. BOURASSA: C'est cela.

M. GUAY: Bon. Les 20 000 000 \$ pour les autoroutes, est ce que cela fait partie du programme d'autoroutes déjà annoncé par le gouvernement?

M. BOURASSA: Non.

M. GUAY: C'est à part de ce que vous avez annoncé dans les 150 millions \$?

M. BOURASSA: Oui, cela part des \$170 millions...

M. GUAY: Ce sont d'autres routes?

M. BOURASSA: C'est plus rattaché à la région de l'aéroport.

M. GUAY: Ce sont d'autres routes?

M. BOURASSA: C'est cela, oui.

M. GUAY: Est-ce qu'on en connaîtra bientôt les tracés?

M. BOURASSA: Oui, il y a 5 000 000 \$ pour 70/71, et il y a 15 000 000 \$ pour 71/72. Ce sont des choses que nous aurions dû payer entièrement, nous-mêmes.

M. GUAY: Mais est ce que ces tracés d'autoroutes sont faits, à l'heure actuelle? peut-être...

M. BOURASSA: Il y a 5 000 000 \$ de prévus pour l'année 1970-1971. M. Rouleau, le sous-ministre était à Ottawa hier, il était là la semaine dernière.

M. GUAY: Mais ce sont des routes qui étaient prévues?

M. BOURASSA: Oui, c'est dans le réseau routier qui était prévu.

M. GUAY: Mais cela n'a pas été annoncé avant. Cela va être de nouveaux travaux?

M. BOURASSA: Cela est nouveau. Tout ce qui est là est nouveau.

M. GUAY: D'accord. En définitive, vous dites que vous allez recueillir à peu près la moitié de ces 300 000 000 \$ là.

M. BOURASSA: Sous forme de prêts

M. GUAY: Mais, il y a 68 000 000 \$ que vous avez ramassés sous forme de prêts.

M. BOURASSA: Oui.

M. GUAY: D'accord. Mais, dans votre projet...

M. BOURASSA: Bien c'est un prêt, comme je le dis, c'est remboursable dans quinze ans et moi, je n'ai pas l'intention d'accepter de rembourser ce prêt-là.

M. GUAY: Justement, c'est ça. L'autre question que je voulais vous poser c'est que dans votre projet, autrement dit, vous voulez revenir à la formule que vous aviez proposée à savoir des fonds inconditionnels.

M. BOURASSA: Je vais négocier. Moi, je considère que ça n'aurait pas...

M. GUAY: D'accord. Vous venez de parler de la transcanadienne. M. GIRARD: M. Guay, est ce que l'on donne une chance aux autres?

M. GUAY: J'ai pris la peine de dire que j'avais une série de courtes questions rapides. Je ne veux pas revenir dans dix minutes. Mais, si parler, je pourrais poser ma dernière question.

M. GIRARD: Alors, silence s'il vous plait, à la demande de M. Guay.

M. GUAY: Ce que je voulais dire, ma dernière question. La transcanadienne, est ce que vous allez encore essayer de récupérer ce que vous auriez pu avoir en prolongeant le...

M. BOURASSA: Cela ne met pas fin aux ententes, aux discussions à d'autre secteur. J'aurai autre chose à annoncer prochainement.

M. GUAY: Ce que je veux dire c'est que pour vous cela ne compense pas pour ce que vous n'avez pas récupéré au chapitre de la transcanadienne et des 2 % de taxe.

M. BOURASSA: C'est une contribution mais ce n'est pas ça qui compense le... Ce n'est pas ça qui règle le problème des revendications fiscales du Québec comme je le disais tantôt.

M. GUAY: Alors, vous continuez de négocier sur le montant que vous auriez dû avoir au chapitre de la transcanadienne et sur les 205 millions \$?

M. BOURASSA: Cela fait deux arguments que le gouvernement du Québec que j'ai employés dans les discussions préliminaires à l'élaboration de ce budget là et que je vais employer encore. C'est correct qu'il y ait ça, mais il y a telle chose qu'on n'a pas eue, il y a telle autre chose qu'on n'a pas eue. On poursuit nos négociations pour ça. J'ai dit que c'était une contribution mais que le gouvernement du Québec que le problème était réglé avec ça.

M. GUAY: Alors, pour résumer...

M. BOURASSA: C'est une contribution importante.

M. GUAY: Est-ce qu'on peut résumer fidèlement en disant qu'en ce qui concerne les montants que vous auriez peut-être pu avoir si on avait prolongé la transcanadienne? Est-ce que vous allez continuer de revendiquer ces montants-là sous autres formes? Les 216 000 000 \$ vous continuez d'en revendiquer...

M. BOURASSA: \$256 millions!

M. GUAY: 256 000 000 \$. Est-ce que vous continuez à les revendiquer? Et les 68 000 000 \$ qu'on vous prête à 7 % vous allez essayer de les transformer en dons?

M. BOURASSA: Pas en dons. Pas de dons du gouvernement québécois.

M. GUAY: En subvention. Je veux dire en retour. De toute façon vous ne tenez pas à le rembourser.

M. BOURASSA: Je vais certainement continuer à négocier en disant que ma formule de caisse d'aide conjoncturelle comportait une partie de subvention. Là, il y a seulement des prêts. J'ai l'intention de demander au gouvernement fédéral et avec toute la fermeté requise, – d'ailleurs je l'ai fait déjà – de réviser son projet tel que présenté – d'ailleurs c'est quinze ans, on a le temps de négocier – que ce soit une subvention au lieu d'un prêt.

M. GUAY: Votre témoin, monsieur.

M. GIRARD: M. Larin, une série de questions aussi.

M. LARIN: C'est-à-dire qu'il a pas mal utilisé ma série. Mais j'en ai encore quelques-unes. À propos des 68 millions \$, est ce que vous avez des plans précis pour vous prévaloir de ces 68 000 000 immédiatement?

M. BOURASSA: Oui.

M. LARIN: Vous n'avez pas l'impression qu'avec ce que vous venez de déclarer, ne pouvait pas dire le gouvernement fédéral aura changé d'idée.

M. BOURASSA: Non, j'ai des projets précis.

M. LARIN: Précis et vous pouvez vous présenter dès le début de janvier au gouvernement et avoir dans les coffres du gouvernement les 68 000 000 \$ prévus?

M. BOURASSA: Il y a 40 000 000 \$ pour l'année 1970-1971, 1971-1972. De ce côté-là il n'y a aucun problème. J'ai discuté avec M. Marchand qui est responsable, Québec aura priorité sur les projets. Il n'y a aucun problème là-dessus. J'ai fait valoir à M. Trudeau que je n'étais pas satisfait de la question du prêt. Cela ne change rien. Le gouvernement va recevoir ces sommes là.

M. GIRARD: Le prochain c'est M. Poisson et ensuite, M. Gagnon. M. Poisson.

M. POISSON: Ces argents donnés par le gouvernement fédéral est ce que ça ne prouve pas une espèce d'état de dépendance du gouvernement du Québec?

M. BOURASSA: C'est votre question qui n'est pas bonne André. Ce n'est pas l'argent qui est donné, c'est de l'argent qui est dû. Québec ne reçoit qu'une partie de ce qui lui est dû. Il n'y a pas de don là-dedans. On paie des taxes au gouvernement fédéral. J'ai parlé de fédéralisme économique et je pense que dans le fédéralisme économique il faut qu'il y ait une redistribution des fonds. Alors, là il y a une contribution au fédéralisme économique. On est fédéraliste ou ne l'est pas. Si on est fédéraliste on doit accepter la nécessité d'un fédéralisme économique. Pourquoi? Il n'y a aucun don. On reçoit tout simplement une partie de ce qui était dû aux Québécois comme faisant partie de la Confédération.

M. POISSON: Mais on des reçoit sous forme de prêts, quoi, 68 millions \$?

M. BOURASSA: Une partie sous forme de subventions, une autre partie sous forme de prêts que je vais discuter et négocier pour faire modifier le point de vue du gouvernement fédéral. On a des sommes quand même significatives, bien importantes, qui vont contribuer à la solution du problème économique. Il ne faut pas voir seulement l'attrait négatif. Il ne faut pas se limiter à l'aspect négatif. Il y a des choses là-dedans qui me paraissent négociables.

M. POISSON: Est-ce que c'est exact de dire qu'il y a 68 000 000 \$ en prêts et une vingtaine en subventions?

M. BOURASSA: Non, le tableau qui va... voyez-vous, il y a la question de l'augmentation des prestations d'assurance-chômage dont bénéficieront les travailleurs québécois. C'est 54 millions \$, ce n'est pas une subvention. Les services d'aménagement pour Montréal, l'aéroport de Montréal, c'est 20 000 000 \$. Ce n'est pas une subvention, programme d'aide à la construction navale, ce n'est pas un prêt. Ensuite, les projets d'immobilisation des ministères et organismes du gouvernement, ce n'est pas un prêt.

M. POISSON: C'est combien de millions ça, à peu près?

M. BOURASSA: Immobilisation? J'ai dit tantôt que l'ensemble des prêts et des subventions se chiffraient – selon mon estimation à environ un peu plus de la moitié du total des 300 millions \$.

M. GIRARD: M. Poisson, ça déjà tout été donné et on revient sur une question qui...

M. POISSON: J'avais mal saisi, M. le président.

M. GIRARD: ... cela a été longuement répondu et ce sera inscrit dans la transcription.

M. POISSON: Mais, quand même...

M. GIRARD: Vous pourrez leur demander...

M. POISSON: j'aimerais mieux comprendre immédiatement.

M. GIRARD: ... ensuite, au cours de votre entrevue. On voudrait accélérer.

M. COULOMBE: De toute façon, quand même, en ce qui a trait aux subventions...

M. BOURASSA: D'accord, vous pourrez le faire dans les entrevues particulières.

M. GIRARD : Alors, il y a M. Gagnon, le frère d'André...

UNE VOIX: Le frère ou André?

M. TREPANIER: Cela ne vous enrage pas?

M. GIRARD: M. Trépaniez, c'était à point mais hors d'ordre.

M. BOURASSA: Bien, disons que j'ai dit que c'était une contribution réelle qui est

M. GIRARD: André.

M. GAGNON (André): M. Bourassa, deux questions, des petites questions dirant Saint-Laurent.

M. BOURASSA: Oui.

M. GAGNON (André): Deux questions: d'abord, la question de l'autoroute à Sainte-Scholastique, est-ce que ce n'était pas réglé d'avance?

M. BOURASSA: Non, cela c'est une subvention. Qu'est-ce qui n'était pas réglé?

M. GAGNON (André): Les montants n'étaient pas avancés?

M. BOURASSA: Non, non, ce n'était pas avancé.

M. GAGNON: Ce n'était pas entendu que le fédéral devait payer?

M. BOURASSA: Il y a l'aéroport mais il y a le réseau routier adjacent à l'aéroport.

M. GAGNON (André): La question d'infrastructure, n'était-ce pas réglé?

M. BOURASSA: Mais il y a l'aéroport comme tel. Mais il y a tout le réseau routier à

M. GAGNON: Justement, le réseau routier ce n'était pas réglé.

M. GIRARD: Jean-Pierre, vous enlevez la parole, je vous la passerai après.

M. BOURASSA: Non, ce n'était pas...

M. GAGNON: ... c'est quasiment la même tête...

M. GAGNON (André): L'autre question...

UNE VOIX: Des fois, ça en prend deux pour en faire une.

M. GAGNON (André): M. le premier ministre, outre les remarques...

M. BOURASSA: Ce sont des coups en bas de la ceinture ça, Jacques. Cela ne fait rien, on est grand.

M. GAGNON (André): Quel est le montant du budget spécial qu'a présenté le gouvernement fédéral qui aurait satisfait les exigences du Québec actuellement?

M. BOURASSA: Bien, qui aurait satisfait... si je vous dis le montant maximum...

M. GAGNON (André): Pourriez-vous nous donner une idée?

M. BOURASSA: Si je vous donne une idée, si je dis: Moi, je vais me satisfaire de ma négociation.

M. GUAY: De toute façon, vous allez en avoir moins.

M. GIRARD: Est ce qu'il y a d'autres questions sur ce sujet ou si on passe immédiatement à l'affaire Cross? Cela, si je m'aperçois en cours de route que je peux avoir plus, je vais être paralysé dans

M. GAGNON : J'aurais une autre question sur le même sujet.

M. GIRARD: Alors, Jean-Pierre Gagnon, sur le même sujet, ensuite M. Larin, sur le même sujet.

M. GAGNON: Pour ce qui est maintenant de l'autoroute, c'est-à-dire l'infrastructure autour de l'aéroport, qu'est ce qui doit être réglé encore à ce sujet-là? Il y a déjà un projet d'autoroute, il va y avoir 5 000 000 \$ que vous prévoyez dépenser dans le présent budget – vous n'aurez sans doute pas le temps de le dépenser quand même...

M. BOURASSA: Cela, je suis mieux placé que vous pour le savoir, en tous cas...

M. GAGNON: Cela va tomber dans les crédits périmés, quoi?

M. BOURASSA : Je vous dis que je suis mieux placé que vous pour le savoir.

M. GAGNON: Mais qu'est ce qui reste à régler encore à ce sujet-là?

M. BOURASSA: Bien, là, on a une subvention de 20 000 000 \$ pour le réseau routier, additionnels comme tels. Il y a toute la question – j'ai fait une conférence de presse là-dessus il y a plusieurs semaines – de la société mixte à la périphérie de l'aéroport. On est en discussion pour élaborer une société qui permettrait le développement industriel où il y aurait une contribution des deux gouvernements. Il y a un communiqué qui vous avait été remis là-dessus, qu'on pourrait vous remettre... On est en négociations sur la question de

l'aéroport encore. Il y a la question de la main-d'œuvre où on négocie, où il y a eu des rencontres entre M. Marchand et M. Cournoyer.

M. GIRARD: M. Larin.

M. LARIN: M. Bourassa, M. Benson disait, hier, que le coefficient qu'il avait en main pour établir qu'avec un investissement de 150 000 000 \$ il pouvait produire de 9 000 à 15 000 emplois; c'est sans doute un coefficient national. Est-ce que vous avez un tel coefficient ici, à Québec, pour établir la relation entre l'investissement et la création d'emplois...

M. BOURASSA: Cela dépend dans...

M. LARIN: ... et on a à peu près 141 000 000 \$ d'investissements ou à peu près...

M. BOURASSA: Un peu plus que cela.

M. LARIN: Un peu plus que cela.

M. BOURASSA: D'accord.

JOURNALISTE: Est-ce que vous avez quand même évalué...

M. BOURASSA: Ça dépend des secteurs. Il y a le secteur de la construction c'est 90 par million.

JOURNALISTE: 90 dans la construction et 65 dans la voirie.

M. BOURASSA: 65 dans la voirie. Dans le tourisme c'est différent. Dans le 68 000 000 \$ qui nous revient, tout dépend des projets. Il y en a plusieurs qu'on considère, mais il n'y a aucun problème là-dessus. Tout dépend des projets qu'on va choisir.

M. LARIN: Est-ce que vous pouvez quand même nous soumettre un chiffre ou un nombre?

M. BOURASSA: Non. J'aime mieux ne pas être précis là-dessus, mais sur plusieurs milliers de nouveaux emplois, c'est clair. J'aime mieux ne pas être précis parce que nos projets ne sont pas encore choisis.

M. GIRARD: Est-ce que vous avez une question sur le même sujet? M. Lesage.

M. LESAGE: Il va y avoir une conférence des ministres des Finances prochainement, est ce qu'on pourrait savoir quels sujets seront discutés?

M. BOURASSA: Lundi et mardi prochain.

M. LESAGE: Est-ce que l'ordre du jour est connu?

M. BOURASSA: Oui.

M. GARNEAU: Est-ce plutôt une conférence de routine, de technique. On va évaluer l'ensemble de la situation économique du Canada. Chaque province devant soumettre à peu près la façon dont elle voit la situation. Il va être question également du livre blanc sur, la fiscalité et le Québec a également quelques points à faire valoir concernant la façon de calculer la péréquation en ce qui regarde le calcul de la population. C'est donc très technique parce qu'actuellement, on la calcule suivant un estimé ce qui donne une courbe dans ce sens-là, alors que la formule actuelle prévoit une ligne droite ce qui veut dire une différence de quelques millions qui pourrait avantager le Québec. C'est une discussion très technique. On a l'intention de soulever ce sujet-là. C'est à peu près les trois sujets qui seront discutés.

M. GIRARD: Alors sur le même sujet, est ce qu'il y a des questions additionnelles? M. Guay, M. Poisson, M. Jasmin et M. Lesage.

M. GUAY: Sur le même sujet, un peu par extension. On a entendu dire il y a quelques semaines qu'on connaîtrait très bientôt le livre blanc du gouvernement québécois sur le livre blanc du chômage en Ontario. Est ce qu'on va le connaître bientôt?

M. BOURASSA: On a exprimé notre point de vue dans une discussion au gouvernement fédéral, ça ne devrait pas être long. Je veux en discuter avec M. Cournoyer.

M. POISSON: Concernant les négociations pour un départage des champs de taxation entre le Québec et le fédéral, est ce que c'est avancé?

M. BOURASSA: Cela se trouve à faire partie du renouvellement des accords fiscaux pour 1972/73. On a quand même des sommes que ce soit sous forme de subventions ou prêts pour 1970/71, 1971/72. C'est pour cela que j'ai fait une distinction tantôt, je ne sais pas si vous étiez arrivé, l'aspect économique du budget, l'aspect financier et l'aspect fiscal. J'ai dit que sur le plan économique on se rendait compte que c'est le chômage plus que l'inflation qui était le problème; sur l'aspect financier, il y avait un réajustement des flux financiers favorables au Québec et sur l'aspect fiscal, il n'y avait rien de réglé parce que ceci faisait partie du renouvellement des accords fiscaux. Il faut faire une distinction entre ces trois secteurs.

M. GIRARD: Est ce qu'il s'agissait encore d'une question à laquelle le premier ministre avait répondu d'une façon assez élaborée précédemment?

M. POISSON: Je demanderais s'il vous plait à mes confrères de l'électronique s'ils ont des questions qui reviennent d'attendre pour leur entrevue de façon à ce qu'on puisse passer sur des questions tout à fait nouvelles pendant la conférence de presse. M. Denis me signale que le temps est limité. M. Jasmin.

M. JASMIN: À la suite de cette bonne nouvelle du gouvernement fédéral, le budget supplémentaire de 20 ou 30 000 000 \$ que vous aviez annoncé, est ce que...

M. BOURASSA: Il n'y a rien de changé.

M. JASMIN: Est-ce que vous allez le déposer prochainement?

M. BOURASSA: Oui. On est à évaluer le montant précis. Ça sera soit d'ici la fin de la session soit au début de l'autre. On a jusqu'au 31 mars.

M. LARIN: Ne fallait-il pas des mandats spéciaux?

M. BOURASSA: Non. On a eu 11 000 000 \$ de mandats spéciaux et un budget supplémentaire pour les travaux de voirie d'ici au premier avril 1971/72.

M. GIRARD: M. Lesage.

M. BOURASSA: Ce sont des programmes, ce sont des dépenses additionnelles.

M. LESAGE: Pour la Transcanadienne, est ce qu'on peut conclure que les négociations en ce qui concerne le programme lui-même est terminé, qu'il soit possible à ce moment ci qu'il y ait un programme particulier pour le Québec?

M. BOURASSA : Il peut y avoir d'autres ententes spéciales, les négociations se poursuivent.

M. LESAGE: Est ce qu'elles se poursuivent entre le Québec et Ottawa?

M. BOURASSA: Oui.

M. LESAGE: Le programme général, il n'en est plus question, c'est fini.

M. BOURASSA: Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention pour le moment de reconduire l'entente étant donné toutes les dépenses que ça comporterait pour les provinces dont le taux de chômage est sensiblement moins élevé que d'autres provinces. Comme la priorité du fédéral est la lutte contre le chômage, il préfère faire des programmes plus spécifiques favorables aux provinces. On a des exemples ici où la croissance est plus lente. Ce sont des... cela ne veut pas dire que les négociations des différents ministères québécois avec le ministère. Il y a toute la question de la commission nationale dans la région de Hull et tout ça. Les négociations se poursuivent Où le Québec doit obtenir encore – pas des avantages, mais disons le respect de – je n'aime pas qu'on parle de dons ou d'avantages ou quoi que ce soit, nous obtenons simplement ce qui paraît normal.

M. GIRARD: Est-ce qu'on peut dire que c'est la dernière question sur ce sujet-là de façon à pouvoir aborder l'affaire Cross qui vous tient à cœur, nous avons très peu de temps. Qu'est-ce qu'on fait? Vous avez une question sur le même sujet M. Reid?

M. REID: Oui.

M. GIRARD: Bon, alors M. Reid sur le même sujet, ce sera la dernière question.

M. REID: N'y a-t-il pas une certaine contradiction entre le fait de dire: Ce sont des argents qui nous sont dus et non pas des dons. Et le fait de dire à un autre moment: Je ne peux pas dire combien nous est dû, parce que j'ai négocié jusqu'à la limite du possible.

M. BOURASSA: Non seulement il n'y a pas contradiction, mais il me semble que ça va ensemble, parce que si on établit une facture globale, le régime on en fait partie fait pas partie. Nous, nous croyons et c'était un des thèmes de mon élection à un fédéralisme économique. Un fédéralisme économique c'est la réduction des disparités régionales. Tant qu'il y a des disparités régionales qui font qu'une province a deux fois plus de chômeurs chiffrer d'une façon précise. Je dis que le gouvernement du Québec négocie pour que les disparités régionales qui ne doivent pas être un attribut d'un régime fédéraliste sain diminuent. C'est pourquoi nous poursuivons le ... pour ça; c'est pourquoi que je dis qu'il n'est pas question de dons ou d'avantages. C'est le régime qui fonctionne et qui doit fonctionner dans ce sens-là.

M. REID: Alors ce qui est dû au Québec...

M. BOURASSA: D'ailleurs M. William Bennett, dans la question de la Colombie-Britannique, vous allez voir qu'il reçoit lui 23 % du fonds conjoncturel et je ne comprends pas son opposition au fonds à la dernière question fédérale-provinciale. La population de Colombie-Britannique c'est à peu près 10 % et il en reçoit près de 24 %. Cela veut dire Québec en haut de 4 %, nous en avons 45 %. Il est évident qu'on ne pouvait pas répartir le fonds simplement sur le nombre de chômeurs, parce que l'Ontario aurait pu en bénéficier plus que sa capacité fiscale l'autorise.

M. REID: Est-ce que ce serait donc...

M. BOURASSA: Mais comme le taux du chômage – je m'excuse – est plus élevé en Colombie-Britannique qu'au Québec, on voit que – si on voulait donner certains chiffres le Québec a 30 % de la population du Canada, il reçoit 45 % du total; la Colombie-Britannique 12 % ou 10 % de la population du Canada, elle reçoit deux fois plus que sa population.

M. REID: Est ce qu'il serait donc juste de résumer en disant que ce qui est dû au Québec finalement c'est la solution de ces retards économiques?

M. BOURASSA : Bien, ce qui est dû au Québec ou ce qui est dû à l'Est du Canada c'est une politique fédérale qui soit plus conforme à la disparition des écarts régionaux. Il y a le Québec, il y a tout l'Est également du Canada où il y a une capacité fiscale, un revenu par tête, dans le cas du Québec, c'est 20 % inférieur à l'Ontario, alors ce qui est dû à l'Est du Canada, c'est précisément que des efforts soient faits pour une meilleure répartition.

M. GIRARD. C'était la dernière question sur ce sujet-là. Si vous voulez nous allons passer à l'affaire Cross. Est-ce que vous avez des détails supplémentaires à nous communiquer, la suite de ce que vous nous avez donné hier. Si oui, nous vous entendrions d'abord et nous passerions aux questions ensuite.

M. BOURASSA: M. Cross doit partir pour l'Angleterre cet après-midi. D'ailleurs, j'ai annoncé hier qu'il devait partir aujourd'hui ou demain et selon mes dernières informations, M. Cross partirait pour l'Angleterre cet après-midi.

M. PHIZICKY: Par avion commercial ou ...

M. BOURASSA: C'est un détail...

M. GIRARD: M. Phizicky, nous allons procéder par ordre, il y a M. Guay qui a demandé la parole, M. Larin, M. MacPherson, M. Jasmin, M. Gagnon, M. Poisson et Si vous voulez, nous allons donner la parole à M. Guay et ensuite à M. Larin dans l'ordre.

M. GUAY: Une question préalable, est-ce que M. Choquette doit cet après-midi en Chambre faire un...

M. BOURASSA: Non, M. Choquette est retenu à Montréal.

M. GUAY: Donc, cela veut dire que c'est à vous que nous avons posé toutes les questions, il n'y aura pas de répétition, D'accord. Est-ce que vous avez eu des détails sur cet individu qui s'appelle Pierre Séguin, qui semble être un inconnu pour tout le monde?

M. GIRARD: Pourquoi entoure-t-on le nom de Pierre Séguin de tant de mystère?

M. BOURASSA: Pour l'instant, on doit quand même se fier, les forces policières ont démontré hier qu'il y avait une efficacité. Comme je l'ai dit hier et je tiens à le souligner ce qui est le résultat au le dénouement que nous avons connu, c'est le travail des forces policières. Il n'y a pas eu question de délations, les sommes qui avaient été disponibles n'ont été aucunement utilisées. Donc, c'est purement et simplement le travail des forces policières qui a été extrêmement difficile et qui a donné le résultat. Alors, si les forces policières disent que pour l'instant il est préférable, parce qu'il y a encore des assassins de Pierre Laporte qui sont au large, que pour l'instant il est préférable de ne pas donner de détails sur Pierre Séguin, je pense qu'ils sont en bonne posture.

M. GUAY: Pour résumer ce que j'ai cru comprendre pour être certain que j'ai bien compris, Pierre Séguin est peut-être un inconnu pour nous mais il n'est pas un inconnu pour les forces policières?

M. BOURASSA: Non.

M. GUAY: Bon, deuxièmement, comment s'appelle-t-il? Cosette Trudelle aurait apparemment été arrêté à Percé l'été dernier à la suite de l'occupation du Club ce pêche de Grande-Rivière et cela a sorti à l'enquête du coroner le 12 novembre dans le témoignage de Jean-Luc Arrene.

M. BOURASSA: Je peux confirmer tantôt, c'est possible mais je ne peux pas le confirmer tout de suite. On m'a parlé de cela hier, au téléphone.

M. GUAY: Parce qu'il a été identifié sur photo à la suite de la Maison du Pêcheur l'été dernier.

M. BOURASSA: Il y en a quelques-uns de la Maison du Pêcheur qu'on a retrouvés là-dedans.

M. GUAY: Non, mais c'est parce que ce serait le seul de la cellule libération qui aurait été relié à la Maison du Pêcheur d'après les témoignages de l'enquête du coroner

M. BOURASSA: D'accord.

M. GUAY: On pourrait se demander s'il y a des connections entre les deux cellules. L'autre question...

M. BOURASSA: Rappelez donc là-dessus, la vérification, appelle donc Jean-Claude Rivet de toute façon.

M. GUAY: L'autre question, ce sera la dernière pour l'instant. Est-il exact que Jacques Cosette Trudel et son épouse ont été arrêtés le mercredi soir?

M. BOURASSA: Mercredi après-midi.

M. GUAY: Mercredi midi?

M. BOURASSA: Mercredi midi, oui.

M. GUAY: C'est ce qui aurait donné l'alerte finalement au restant.

M. BOURASSA: Mais ils étaient là depuis, les policiers étaient là depuis très longtemps.

M. GUAY: Est-ce que la cellule le savait?

M. BOURASSA: La cellule?

M. GUAY: Est-ce que la cellule...

M. BOURASSA: Non, la cellule l'a su, je crois...

M. GUAY: Quand Cosette n'est pas revenu.

M. BOURASSA: Justement. C'est-à-dire j'ai parlé à M. Cross...

M. GUAY: À quelle heure on a coupé l'électricité?

M. BOURASSA: Deux heures. C'est cela deux heures.

UNE VOIX: De la nuit?

M. BOURASSA: C'est cela.

M. GUAY: Parce que M. Choquette à sa conférence de presse hier a dit...

M. GIRARD: Est-ce que c'était la dernière question, M. Guay?

M. GUAY: Non, c'est parce que la, juste une question...

M. BOURASSA: On me dit vers minuit, oui.

M. GUAY: Ah bon! Cela confirme le témoignage de M. Choquette qui dit qu'on a communiqué vers une heure du matin.

M. BOURASSA: Vers minuit, on a coupé l'eau, l'électricité, le gaz.

UNE VOIX: Le chauffage.

M. BOURASSA: Et M. Cross m'a relaté la réaction à l'intérieur.

M. LARIN: C'était au rez-de-chaussée.

M. TREPANIER: Quelle a été la réaction?

M. GIRARD: Un instant, M. Trépanier.

M. BOURASSA: La maison est cernée.

M. GIRARD: Bon, est ce qu'on peut continuer dans l'ordre? Jean Guay a posé toute sa série de questions.

M. GUAY: Bien, toutes là, il ne faut pas présumer. Je voudrais procéder par ordre.

M. GIRARD: M. Larin, ensuite M. MacPherson, M. Jasmin, M. Gagnon et M. Trépanier, M. Phizicky, M. Coulombe et M. Poisson. Alors, M. Larin.

M. LARIN: Vous avez discuté pendant une heure avec M. Cross hier soir. Est ce qu'il vous a raconté comment il vivait dans cette maison? S'il discutait avec les auteurs de son enlèvement, enfin est ce que vous pourriez faire la narration?

M. BOURASSA: Je veux dire...

M. GIRARD: Cela éviterait pas mal de questions.

M. BOURASSA: Il y a des choses que je ne peux pas rapporter et il y a des choses que je peux rapporter. Évidemment, il m'a dit ce que je peux faire, il faut quand même que je respecte la confiance que m'a faite M. Cross. Ici, la narration des événements, il m'a certifié qu'il n'avait eu aucun mauvais traitement physique, qu'il avait discuté avec eux, qu'on lui avait remis deux volumes qui étaient lus par eux. Il y en avait un que c'était celui de Vallières et un autre Frantz Fanon

M. GUAY: France Fanon?

M. BOURASSA: C'est cela. Et que sauf à un ou deux moments, il espérait toujours être libéré de la façon...

M. LARIN: Est ce qu'il était attaché à son lit?

M. BOURASSA: Au début, dans les premiers jours mais pas par la suite. Il y avait toujours deux personnes qui étaient avec lui dans une chambre. Il est toujours resté dans une chambre, il voyait qu'il y avait d'autres personnes dans la maison, il y avait quatre chambres, je crois, ou trois chambres mais il ne pouvait pas dire qui c'était et combien vivait dans l'appartement. Mais, lui il y avait toujours deux personnes avec lui, il regardait la télévision continuellement de 11 heures du matin à deux heures de la nuit.

M. LARIN: Est ce qu'il engageait des conversations avec les auteurs de l'enlèvement?

M. BOURASSA: Oui, il a discuté avec eux.

M. GUAY: En anglais ou en français.

M. BOURASSA: En français, surtout en français.

M. LARIN: Est ce qu'il semblait impressionné d'une façon ou d'une autre négativement ou positivement par ces personnes-là? Quel est le sentiment de M. Cross vis-à-vis ces personnes-là?

M. BOURASSA: M. Cross a l'intention d'écrire ... de relater...

M. LARIN: Est ce qu'il vous en a parlé?

M. BOURASSA: Il m'en a parlé, mais je ne voudrais pas quand même...

M. LARIN: Est-ce qu'on peut au moins dire que c'est positif, que c'est partagé, que c'est négatif?

M. BOURASSA: Je veux dire, sans impliquer d'aucune façon M. Cross, il est clair que – comme je l'ai déjà dit et c'est évident pour tout le monde – ce sont des gens qui raisonnent en fonction d'une idéologie marxiste et réellement marxiste, il y a la question de la Russie, de la Chine, des différents degrés du régime marxiste, c'est que dans la mesure où ils sont convaincus que c'est la seule solution possible, ces gens-là sont irréductibles. Mais je n'ai pas l'intention de M. Cross sur ses ravisseurs mais il n'y a pas de nouvelles à dire que nous avons affaire à des gens qui croient dans l'idéologie marxiste et qui, forcément, pour faire les gestes qu'ils font, croient que c'est la seule façon.

M. LARIN: Est ce qu'il a cru ces gens-là capables de l'assassiner? Est ce qu'ils étaient – selon de l'avis...

M. BOURASSA: À un ou deux moments – je ne me souviens pas exactement où il est arrivé certaines choses, mais je ne crois qu'à aucun moment il ait cru qu'il serait tué.

M. GIRARD: Est ce qu'ils avaient des armes, beaucoup d'explosifs ou beaucoup d'armes dans l'appartement? Est-ce que M. Cross est en mesure d'évaluer ça?

M. BOURASSA: M. Cross était quand même limité à sa chambre avec deux personnes continuellement avec lui et il y avait un certain nombre de bâtons de dynamite qui étaient

dans l'appartement. Mais M. Cross m'a dit qu'il espérait toujours qu'il serait libéré. Je ne me souviens pas de ses termes exacts, mais à un ou deux moments il a été un peu plus pessimiste, je ne sais pas pour quelle raison précise. Mais de façon générale, il espérait être libéré comme il l'a été.

M. LARIN: Une autre question qui est un peu plus, philosophique, mais enfin.

M. GIRARD: Est-ce que ça va nous embarquer pour une demi-heure? Mais je n'ai pas l'intention sur l'opinion de M. Cross sur ses ravisseurs, mais il n'y a pas mais à un ou deux moments cela a été un peu difficile à l'occasion de communiqués

M. LARIN: Non, non, cela ne nous embarquera pas, je veux tout simplement un commentaire là-dessus. Devant cette victoire de l'ordre, est ce que vous croyez que ça va affecter éventuellement les terroristes à ce point que le mouvement terroriste au Québec est en voie de disparition? Enfin, politiquement, comment évaluez-vous ça?

M. BOURASSA: C'est certainement une victoire significative, dans le sens que les gouvernements impliqués – je ne parle pas seulement de celui du Québec, ni du Canada, mais les autres gouvernements – ont pu à travers ces événements établir un modèle d'action. C'est-à-dire à la fois ne pas céder au chantage et poser des gestes pour sauver une vie humaine. Le fait que M. Cross puisse ainsi être rendu à la liberté, que ses ravisseurs soient dans un pays de leur choix, comme Cuba ou l'Algérie, il a fallu arriver à ces conclusions-là. Il est clair que le gouvernement du Québec était pris devant une situation sans précédent. Comment faire face, tout en respectant l'autorité de l'État – et ça c'était fondamental – concilier – comme je l'avais dit le soir de mon allocution – le respect de la justice individuelle et de la justice collective? Comment y arriver?

Alors, il y a un modèle d'action qui a été proposé. Dans le cas de M. Laporte vous connaissez le résultat, dans le cas de M. Cross, ça a été différent. Et cela veut dire qu'à l'avenir les terroristes doivent en tenir compte que le gouvernement du Québec n'est pas prêt à céder sur l'essentiel, n'est pas prêt à sacrifier l'autorité, le respect, le fondement de l'État ou en fait le fondement de la démocratie, mais qu'il est prêt – dans la mesure où c'est conciliable avec le respect de l'État – à poser les gestes qu'il a posés, notamment donner un sauf-conduit aux ravisseurs de M. Cross.

Dans ce sens-là, disons que c'est certainement une étape très significative dans la lutte contre le terrorisme. Si nous ajoutons à cela que le travail des policiers a été quand même déterminant. On a beaucoup critiqué les policiers. Il y a eu des déclarations que je jugerais irresponsables de la part de certains chefs politiques. Vous vous souvenez que M. René Lévesque a dit qu'il n'y avait rien de plus inefficace que le travail des policiers au Québec. Je pense qu'il a manqué une occasion de se taire à ce moment-là.

M. GIRAR: M. Trudeau aussi a dit ça.

M. BOURASSA: Non, M. Trudeau n'a pas parlé dans ce sens-là. M. Trudeau a parlé des lois ou des mesures de guerre qui étaient nécessaires pour compléter le travail des policiers. Mais M. Trudeau n'a jamais dit qu'il n'avait que le travail des policiers.

M. LARIN: M. Choquette je m'excuse M. le premier ministre – M. Choquette a même répondu à M. Trudeau qu'il trouvait malheureux...

M. BOURASSA Non, non. Si vous lisez la déclaration de M. Trudeau comme telle, il a été question du travail inefficace des policiers. Mais si vous lisez la déclaration... J'en ai discuté, moi-même j'ai discuté quelle déclaration avait été faite, c'est que les Lois des mesures de guerre étaient nécessaires pour compléter l'efficacité du travail des policiers. Mais M. Trudeau n'a pas dit qu'il n'y avait jamais rien vu de plus inefficace que le travail des policiers. Cela a été dit par M. Lévesque l'émission de télévision de CTV il y a environ deux semaines.

M. GIRARD: Messieurs!

M. BOURASSA: Malgré ces déclarations-là, je dis que le travail des policiers sort de cette crise avec une expérience qui va lui permettre de faire face à d'éventuels actes terroristes. Donc, dans ce sens-là, le travail des policiers sera plus adapté et les gouvernements, quant à eux, le gouvernement du Québec a un modèle d'action qui peut lui permettre à faire face à une situation du moins d'être moins pris par surprise parce que c'était quand nouveau ce qui est arrivé au début d'octobre. Est-ce que ça répond à votre question?

M. GIRARD: Est-ce que vous voudriez éviter, dans l'avenir, des questions d'ordre philosophique, parce que ça va nous amener peut-être sur des réponses...

M. LARIN: Mais chaque politique...

M. GIRARD: O.K. pour les protestations, je fais ça dans votre intérêt. Il y a passées 25 mains de levées. Moi je vois le temps et je me demande si on pourra passer travers toutes les questions. Il y a M. Saint-Laurent, M. Lavoie, en tout cas, tout le monde. Commençons par M. Saint-Laurent et M. Lavoie.

M. SAINT-LAURENT: Moi j'aurais deux questions. Est-ce que, vous avez des nouvelles de Cuba, de l'arrivée des types? Où sont-ils? Entre les mains de qui sont-ils? Qu'est-ce qu'ils vont?

M. BOURASSA: Non.

M. SAINT-LAURENT: Vous ne savez absolument rien là-dessus?

M. BOURASSA: Ils sont arrivés. On a reçu... J'ai parlé hier avec le représentant de Cuba quand je me suis rendu au pavillon du Canada et il m'a dit qu'aussitôt qu'il recevrait un télex de Cuba il libérerait M. Cross. Mais il n'y a pas d'autre nouvelle sur les allées et venues des ravisseurs à Cuba même.

M. SAINT-LAURENT: Il n'y a aucune nouvelle là-dessus?

M. BOURASSA: Non.

M. LARIN: Est ce qu'il y avait eu une entente avec Cuba?

M. BOURASSA: Oui, ça c'est M. Robert Demers qui s'est chargé de ça au nom du gouvernement du Québec.

M. LARIN: Est ce que les gars sont en prison à Cuba?

M. BOURASSA:] Non, non. Ils sont au soleil.

M. LARIN: Ils coupent de la canne à sucre.

DES VOIX: Ils sont en vacances!

M. BOURASSA: On n'est pas au courant de ce que Fidel Castro va faire avec les membres.

M. LAVOIE: C'est au sujet des poursuites judiciaires.

M. SAINT-LAURENT: Deuxième question.

M. BOURASSA: J'aurai des entrevues électroniques peut-être après la période des questions si ce n'est pas trop tard.

UNE VOIX: Non.

M. BOURASSA: Non.

UNE VOIX: On vous passerait tout de suite.

M. BOURASSA: O.K.

M. SAINT-LAURENT: Il y a des sources à Ottawa qui disent que les types en question ont la possibilité de revenir au Québec dans sept ans sans que des accusations ne soient portées contre eux.

M. BOURASSA: Non.

M. SAINT-LAURENT: C'est faux?

M. LAVOIE: Bien, je voulais poser la même question mais est ce qu'il y a quand même des poursuites judiciaires qui vont être prises, je ne sais pas, comme des mandats d'arrestation levés tout de suite, par exemple, en prévision si ces gars-là reviennent ici.

M. LARIN: Procès par contumace.

M. BOURASSA: Bien ça, le code criminel procède par contumace, on ne peut pas... S'ils reviennent on prend des procédures...

M. LAVOIE: S'ils reviennent à ce moment-là il pourrait y avoir des mandats... Il n'y en aura pas de levé mais à partir de maintenant...

M. BOURASSA: Le code criminel ne permet pas, je crois, de procès par contumace.

M. GUAY: C'est dans ce sens-là que c'est un exil à vie.

M. TREPANIER: Est ce qu'il y a une période d'années qui est prévue après laquelle ils pourraient revenir aux sept ans.

M. BOURASSA: Il n'y a pas de prescription dans ce cas-là.

M. TREPANIER: Vous pourriez porter des accusations contre eux quel que soit le nombre d'années qui pourrait s'écouler?

M. BOURASSA: Oui. Mais il y a le bébé que Jacques signale. Cela serait contre les ravisseurs.

M. TREPANIER: Avez-vous été informé qu'il serait traité comme pirate de l'air à Cuba?

M. BOURASSA: Je ne comprends pas.

M. TREPANIER: Est-ce exact qu'on leur réserve le même traitement que les pirates de l'air à Cuba?

M. BOURASSA: La négociation a été purement et simplement pour libérer M. Cross et ce qu'ils feront là-bas et le traitement qu'ils auront, disons que ça n'a pas été négocié ni discuté.

M. TREPANIER: Non, non. Je ne vous ai pas demandé si...

M. BOURASSA: Non, je ne suis pas au courant.

M. JASMIN: Est ce qu'il est possible que le gouvernement du Québec ou du Canada pour indemnise M. Cross/les deux mois qu'il a passé, en fait, en prison?

M. BOURASSA: J'ai discuté avec M. Cross une heure hier, il n'aurait été aucunement question de cela. J'ai dit que le gouvernement était prêt à...

M. JASMIN: À aucun moment.

M. BOURASSA: gestes nécessaires. J'ai rencontré également celui qui était lui, le représentant du gouvernement britannique et d'aucune façon il n'a été question de cela...

M. LARIN: Son congé sera avec solde de toute façon.

M. BOURASSA: Oui, en effet.

M. JASMIN: À aucun moment d'autre part, on a entendu dire des autorités que M. Cross condamnait ses ravisseurs. Est-ce que vous pouvez nous dire si M. Cross condamnait ses ravisseurs?

M. BOURASSA: Il ne pouvait pas les condamner dans ses communiqués parce que...

M. JASMIN: Vous avez eu des conversations avec...

M. BOURASSA: J'ai dit tantôt que M. Cross relaterait probablement son expérience.

M. GUAY: Est ce qu'il va écrire un livre?

M. GAGNON: Quand a eu lieu la dernière communication entre le FLQ et le gouvernement du Québec?

M. BOURASSA: Je n'ai pas le dernier communiqué.

M. GAGNON: Outre le communiqué placé dans le tuyau. Avant le tuyau.

M. TREPANIER: Avez-vous eu d'autres communiqués qui n'ont pas été rendus publics?

M. BOURASSA: Oui, il y en a un.

M. CHOUINARD: Est ce qu'il y en a eu? C'est un communiqué qui n'a pas été rendu public?

M. GAGNON: Quand a eu lieu la dernière communication?

M. BOURASSA: Il y en a eu une qui est publiée dans tous les journaux aujourd'hui.

M. TREPANIER: La question est bien précise.

JOURNALISTE: Il semble qu'il y ait un communiqué qui n'a pas été rendu public et qui a été émis huit jours avant le dernier.

M. BOURASSA: J'ai reçu, ce matin, un communiqué dont je vais vérifier s'il a été rendu public? J'ai reçu ce matin une dernière communication, je ne sais pas si c'est celle-là, je vais vérifier, je l'ai dans l'enveloppe, je ne l'ai pas lue.

JOURNALISTE: Antérieure?

M. BOURASSA: Antérieure... durant les heures de négociations.

JOURNALISTE: Et qui disait quoi?

M. BOURASSA: C'est peut-être celle-là.

M. TREPANIER: Il semble y avoir un mystère. On voudrait savoir s'il y a eu un communiqué démis avant celui envoyé dans le tuyau. Un communiqué qui n'aurait pas été rendu public. Ou encore après.

M. BOURASSA: Je vais l'envoyer chercher Jean-Claude, veux-tu aller chercher le communiqué qui est sur mon bureau.

JOURNALISTE: On va voir s'il était dans les journaux ou non.

JOURNALISTE: Après le tuyau, est ce qu'il en a eu un autre?

JOURNALISTE: Est-ce qu'on pourrait le photocopier?

JOURNALISTE: Est-ce que vous êtes satisfait...

JOURNALISTE: Poses là quand tu auras un trou, moi je ne m'en occupe plus.

JOURNALISTE: Ça va bien! Ça va bien!

M. BOURASSA: Il y a un communiqué qui a été émis après le tuyau et c'est celui que j'ai reçu.

M. GUAY: Après le tuyau?

M. PHIZICKY: Vous avez dit que M. Cross va décrire ses expériences avec les FLQ. Avez-vous une idée quand il va le faire? Est-ce que ce sera par une conférence de presse, un livre, des articles?

M. BOURASSA: Je ne comprends pas ce que vous dites.

M. PHIZICKY: Vous avez dit que M. Cross va décrire ses expériences dans un proche avenir. Comment va...

M. BOURASSA: Je ne lui ai pas demandé et tout ça. Il m'a dit que très probablement il aura l'occasion au moment qui lui serait opportun de raconter son aventure de huit semaines. Je ne sais pas de quelle façon, il va le faire.

M. PHIZICKY: Est-ce que cela veut dire qu'il va convoquer une conférence de presse?

M. BOURASSA: Non. Il n'a pas parlé de conférence de presse. Il a dit qu'il avait l'intention d'écrire, et c'est normal, il n'y a rien d'étonnant là-dedans, de relater...

M. PHIZICKY: Vous avez dit que M. Cross part cet après-midi. Est ce qu'il part par avion commercial? Par quel moyen?

M. BOURASSA: Je n'ai pas les détails. Je n'ai pas le nom de la ligne qu'il a choisie pour retourner à Londres.

M. GAGNON: Est-ce que l'avion peut être détourné vers Cuba?

M. PHIZICKY: Est-ce que le gouvernement du Canada a offert un avion?

M. BOURASSA: Il m'a simplement dit qu'il retournait en Angleterre en demain et on m'a confirmé qu'il partait à la fin de l'après-midi.

M. PHIZICKY: Vous n'avez pas demandé comment?

M. BOURASSA: Je suppose qu'il va retourner par avion.

UNE VOIX: Est-ce qu'il a été remplacé...

M. REID: À quel moment M. Cross a-t-il cessé d'être l'otage

M. BOURASSA: Je pense que c'est en arrivant au pavillon du Canada. Il y a un communiqué ici qui m'a été remis ce matin, c'est le tout dernier.

UNE VOIX: Celui du ..

M. BOURASSA: Après. Je ne peux pas le rendre public avant de consulter les forces policières. Il n'y a pas tellement de nouveau.

M. GUAY: C'est à la machine à écrire ou à la main?

M. BOURASSA: C'est écrit à la main, avec le...

M. PHIZICKY: Est-ce que cela finit avec les mots: « Nous vaincrons. »

M. GUAY: Est-ce qu'on a pu vérifier ces communiqués avec les communiqués précédents pour voir si c'était la même écriture? C'est la même écriture?

M. BOURASSA: Quand Murgler rencontrait Robert Demers, Robert Demers ne s'est pas rendu dans l'appartement, alors Murgler arrivait avec un... disait ce sont les conditions, la possibilité ...

M. GUAY: Est-ce que c'est signé « Cellule de libération » ou une autre cellule?

M. BOURASSA. Ce n'est pas signé. C'est la liste des conditions. Ils ont pris le papier de communiqué, mais ce n'est peut-être pas strictement un communiqué comme tel, c'est le papier du Front de libération pour énumérer les conditions: accompagnés de la famille, etc.

M. GUAY: Ce que j'aimerais savoir, peut-être que M. Chouinard peut répondre...

M. GIRARD: Il y a quand même un bout! Il y avait d'autres sujet et messieurs de l'électronique, vous ferez vos entrevues privées. La conférence de presse n'est pas terminée, il y a d'autres questions à être posées, les gars ont levé la main.

UNE VOIX: Oh pourrait demander l'avis de M. Bourassa.

M. GIRARD: Oui, mais M. Bourassa nous a dit tout à l'heure qu'il allait parler d'un autre sujet après celui de l'affaire Cross, celui des investissements. du FLQ?

M. PHIZICKY: Vous pouvez le lire.

M. BOURASSA: Ce sont les conditions:

M. MacPHERSON: M. Bourassa, est ce qu'il est possible de savoir le contenu du communiqué qui a été remis il y a huit ou dix jours?

M. BOURASSA: Je vous ai dit tout à l'heure que je vais vérifier avec les forces policières...

M. MacPHERSON: Non, pas celui là...

M. BOURASSA: Ce n'est pas un communiqué, ce sont simplement des conditions qu'ils ont écrit sur papier du Front pour donner à Robert Demers et dire c'est avec ça que nous négocions. La police n'a pas d'objection...

M. MacPHERSON : Celui qui a précédé celui qui a été ...

M. BOURASSA : Celui-là a été lu par M. Choquette à la télévision

M. PHIZICKY: ... avec les ravisseurs?

M. BOURASSA: C'est connu ça, je les ai données en Chambre. La famille, l'avion à Cuba, tout ça a été donné en Chambre.

M. PHIZICKY: Rien d'autre

M. BOURASSA: Pas d'argent.

M. MacPHERSON: Une autre question, maintenant que Cross a été libéré, croyez-vous que le Québec est sorti du bois dans cette crise du FLQ?

M. BOURASSA: Pardon?

M. MacPHERSON: Croyez-vous que le Québec est sorti du bois?

M. BOURASSA: Il est clair que c'est une étape importante vers le dénouement ou la fin de la crise. Mais, comme je, l'ai dit à plusieurs reprises, nous ne pouvons pas être convaincus que les actes de terrorisme sont terminés. Ce qui ressort de cette crise là c'est que ces gens-là étaient drôlement bien organisés. Il est clair qu'on a démantelé une partie de leur organisation et là-dessus, les pouvoirs d'urgence demandés ont joué un rôle déterminant – et j'insiste pour le dire – sans les pouvoirs que nous avons demandé sur les mandats d'arrestation, sur les perquisitions, sur la détention préventive, jamais nous n'aurions pu retrouver M. Cross. Cela a été un facteur important dans le démantèlement d'une partie de l'organisation terroriste. Il reste à démanteler l'autre partie.

M. REID: Vous avez dit juste avant l'arrivée du communiqué, que c'est lors de l'arrivée au pavillon canadien que M. Cross a cessé d'être otage, c'est-à-dire la possibilité de le descendre...

M. BOURASSA: Sur le pont de la Concorde techniquement il cessait d'être otage, parce qu'ils ont été désarmés en arrivant. Quand j'ai parlé à M. Cross immédiatement vers 3 h 30.

UNE VOIX: Est-il exact que dans...

M. REED: Je m'excuse, mais c'est juste le début de ma question. Ma question est: Donc, toutes les négociations, à partir du moment de l'arrivée jusqu'à la conclusion de l'accord vers les 6 heures...

UNE VOIX: L'accord a été fait le matin. L'après-midi, c'est simplement pour interroger les membres de ...

M. BOURASSA: Les modalités... il fallait trouver l'enfant, la fille de M. Lancteau et c'est ça qui ça, retardé un peu.

M. REED: À la suite de cela, par quels moyens...

M. BOURASSA: C'est la sœur qui avait été arrêtée.

M. REED : quelles étaient les modalités du contrôle que avait sur M. Cross pendant la période intermédiaire.

M. BOURASSA: C'était territoire cubain. J'y suis allé, il m'a reçu, et tout ça. Bonjour monsieur...

M. REED: Physiquement, il n'y avait rien. Les Cubains n'avaient pas le contrôle physique, en réalité.

M. BOURASSA: Je n'ai pas eu l'impression...

UNE VOIX: Ils étaient dans des pièces séparées.

M. BOURASSA: Ils étaient dans des pièces séparées. C'est la parole du gouvernement qui était respectée, qui était admise.

UNE VOIX: Quant aux lettres de M. Cross, est ce qu'il vous a dit qu'il a essayé de communiquer avec la police, par un code?

M. BOURASSA: Je n'ai pas de commentaires à faire là-dessus.

UNE VOIX: Avez-vous rencontré les ravisseurs?

M. BOURASSA: Non.

M. TREPANIER: Est-ce que M. Cross s'est fait dicter ses lettres ou s'il avait l'entière liberté de les rédiger comme il le voulait?

M. BOURASSA: J'aimerais mieux lui laisser la réponse là-dessus; Il m'a donné la réponse mais j'aimerais mieux lui laisser la réponse.

M. LESAGE: Est-ce que vous croyez que les pouvoirs spéciaux que la police avait depuis le 15 octobre sont encore nécessaires maintenant?

M. BOURASSA:] Oui.

UNE VOIX: Jusqu'à quand?

M. BOURASSA: Il y a les assassins, les tueurs de Pierre Laporte qui ne sont pas encore pris. Comme j'ai dit tantôt, il était impensable qu'on ait pu libérer M. Cross si on n'avait pas eu ces pouvoirs spéciaux là, qui ont permis des arrestations. Je comprends qu'il y en a eu beaucoup qui n'ont tourné à rien mais qui ont permis des arrestations donnant les renseignements qui ont conduit à la libération de M. Cross.

UNE VOIX: C'est là que les renseignements ont été obtenus?

M. BOURASSA: C'est évident que le travail, les pouvoirs de mandats d'arrestation, de mandats de perquisition et de détention préventive... si les policiers n'avaient pas eu ces trois pouvoirs là, arrestations sans mandats, perquisitions sans mandats et détention préventive, si les policiers n'avaient pas eu ces trois pouvoirs qui ont été donnés par les mesures spéciales, M. Cross serait encore emprisonné.

UNE VOIX: Un délateur sur les 53 personnes qui ont été...

M. BOURASSA: Non, non. J'ai dit qu'il n'y avait pas eu de délateur, cela n'a rien coûté. Mais l'enquête policière a donné les résultats qu'on connaît à cause des pouvoirs spéciaux qu'ils possédaient; pouvoir arrêter des personnes, faire saisir des documents, des numéros de téléphones, des choses comme cela.

M. GAGNON: Jusqu'à quand les pouvoirs spéciaux vont-ils être en vigueur? Vous avez commencé à répondre tantôt et vous n'avez pas eu le temps de finir.

M. BOURASSA: Non, je ne peux pas vous répondre là-dessus. Cela va dépendre de l'évolution de la situation. Il y a eu une amélioration avec l'arrestation des ravisseurs, le départ des ravisseurs. Mais il reste encore... cela ne veut pas dire que tout est réglé par cela.

M. GAGNON: On peut dire que cela va être réglé quand vous aurez trouvé les ravisseurs, c'est-à-dire les assassins de M. Laporte.

M. BOURASSA: Tout dépendra de la situation à ce moment-là. Et des informations qu'on trouvera à ce moment-là.

UNE VOIX: Merci, monsieur.

M. POISSON: M. Bourassa, quels sont vos commentaires suite de la présentation du budget Benson à Ottawa, hier?

M. BOURASSA C'est une contribution réelle à la relance économique du Québec. C'est évident. Il y a des sommes importantes qui vont être investies au Québec. Par ailleurs, cela ne répond pas encore aux revendications fiscales du gouvernement québécois. Il y a des sommes telles que 500 000 000 \$ – disons que les 200 000 000 \$ découlent du livre blanc, mais il reste 300 000 000 \$ dont une très bonne partie ira au Québec. Donc, cela va contribuer à la lutte contre le chômage mais il nous reste à poursuivre nos négociations pour ce qui a trait du transfert net. Donc, il y a l'aspect économique; le gouvernement fédéral se rend définitivement compte qu'il doit lutter plus contre le chômage que contre l'inflation c'est ce que nous avons dit dès le mois de juin à Winnipeg. Il y a l'aspect financier où il y a des transferts financiers importants favorables au Québec rétablissant donc une situation qui nous était, à mon sens, beaucoup trop défavorable – et il faut poursuivre encore dans ce sens et il y a l'aspect fiscal qui reste encore à négocier complètement.

M. COULOMBE: Vous avez dit que vous n'étiez pas prêt à rembourser les 68 000 000 \$ en prêt. Pouvez-vous élaborer?

M. BOURASSA: J'ai l'intention de discuter fermement le remboursement de ce prêt, d'ailleurs. Si le prêt est pour une période de quinze ans, j'ai l'intention de discuter avec le gouvernement fédéral pour faire en sorte que ce prêt devienne une subvention ou en partie une subvention; parce que j'avais proposé – je suis heureux qu'on ait accepté le principe de l'aide conjoncturelle que j'avais soumise à Winnipeg. Mais dans le plan que j'avais soumis, il y avait une partie sous forme de subventions et une partie sous forme de prêts. Donc, on a accepté le principe. On s'est limité au prêt. Alors, j'ai l'intention de négocier avec le gouvernement fédéral pour transformer une partie de ce prêt en subvention et je suis confiant de réussir.

M. POISSON: Pourriez-vous nous détailler les montants qui seront affectés à tel ou tel secteur, par exemple, dans le budget Benson?

M. BOURASSA: Vous avez le détail qui pourrait vous être soumis; vous avez des prêts aux provinces, selon le fond conjoncturelle, dont je parlais tout à l'heure. 40 000 000 \$ seront dépensés en 70/71; \$110, en 71/72; vous avez les services d'aménagement de l'aéroport international de Montréal. Donc, une subvention de 20 millions \$: 5 000 000 \$ cette année, 15 millions \$, l'an prochain. Le programme d'aide à la construction navale qui aidera principalement le Québec. On peut dire 4 000 000 \$ sur 5 000 000 \$. Vous avez l'extension du programme général d'aide de transition à l'industrie de la chaussure. Des augmentations des prestations d'assurance-chômage: 54 millions \$, en tout. On peut dire environ 25 000 000 \$ pour le Québec. L'augmentation du budget d'investissement de la Société fédérale centrale d'hypothèques.

M. POISSON: Est-ce que cela comprend les 180 millions \$...

M. BOURASSA: Non, cela c'est au-dessus, en plus des 180 000 000 \$ que j'ai déjà annoncés. Donc, c'est un investissement additionnel. Et vous avez différents autres projets d'immobilisations des ministères et organismes du gouvernement fédéral.

M. LARIN: Maintenant vous avez obtenu en quelque sorte, la caisse conjoncturelle que vous avez demandée et il y a dans cette caisse 150 000 000 \$ à la disposition des provinces et le Québec pourra profiter de 68 000 000 \$. Vous avez dit que ce 68 000 000 \$ qui a l'origine sera fait sous forme de prêts, vous n'aviez pas l'intention de le remettre?

M. BOURASSA: Je vais certainement négocier, pour ne pas, remettre cette somme. Je suis heureux que le gouvernement fédéral ait accepté l'idée que j'avais proposée d'un fond d'aide conjoncturelle mais il l'a acceptée en principe, il n'a pas accepté toutes les modalités qu'avait proposées le Québec.

Nous, nous avons proposé qu'une partie soit remise aux provinces qui ont un taux de chômage élevé sous forme de subventions. On a décidé de commencer simplement en se limitant aux prêts. Or, j'ai fermement l'intention de discuter avec le gouvernement fédéral pour qu'il révisé ce point de vue et qu'il accepte, d'autres modalités que nous avons proposées.

M. LARIN: Maintenant, sur l'affaire Cross. Vous avez dit que sans les mesures de guerre il aurait été impossible d'arriver au dépistage des auteurs de l'enlèvement de M. Cross et de remettre M. Cross en liberté.

M. BOURASSA: Cela, c'est certain. Si le gouvernement du Québec n'avait pas, recommandé au gouvernement fédéral des pouvoirs additionnels. Vous parlez des mesures de guerre, en fin de compte les mesures de guerre cela signifiait simplement – puisqu'ils étaient limités – cela signifiait simplement que des mesures qu'on appelle mesures de guerre, des pouvoirs de détentions préventives, des pouvoirs d'arrestations sans mandats et des perquisitions sans mandats. Donc, je puis dire avec certitude que sans ces trois pouvoirs qui ont été fournis aux forces policières pour faire leur travail, il aurait été impossible d'arriver à la libération de M. Cross. Et c'est pourquoi le gouvernement avait raison de demander ces pouvoirs additionnels pour nos forces policières.

M. LARIN: Mais, précisément, comment ont loué ces pouvoirs additionnels jusqu'à M. Cross?

M. BOURASSA: C'est-à-dire qu'ils ont permis aux forces policières de faire un travail beaucoup plus élaboré, un travail de recherches, un travail d'enquêtes beaucoup plus élaborées et qui ont conduit les forces policières à coincer complètement les ravisseurs de M. Cross.

M. LARIN: Pourriez-vous qualifier politiquement cette victoire de l'ordre?

M. BOURASSA: Politiquement, c'est une victoire contre le terrorisme, c'est donc une victoire de l'autorité de l'État comme tel, mais ce n'est pas la fin du terrorisme. Le terrorisme existe dans tous les pays où la plupart des pays du monde. Alors on ne peut pas dire qu'après cet événement il n'y aura plus de terrorisme au Québec mais il y a une chose certaine, c'est que le gouvernement du Québec a établi un modèle d'action devant un geste et une forme de terrorisme nouveaux et sans précédent, quelles forces policières ont acquis une expérience considérable dans cette lutte contre le terrorisme.

M. LAPIN: Vous avez discuté pendant une heure, hier soir, avec M. Cross. Est-ce que nous pourrions connaître le contenu de cet échange.

M. BOURASSA : Il y a eu des confidences que m'a faites M. Cross, évidemment, que je ne puis pas révéler. Mais j'ai trouvé que M. Cross était très alerte intellectuellement. C'est certainement un homme qui a donné au monde un exemple de courage et de dignité exceptionnels. Et j'ai discuté des conditions de sa détention, de son point de vue, de ses discussions avec les ravisseurs.

M. LARIN: Est ce qu'il a qualifié ses ravisseurs?

M. BOURASSA: Il m'a donné un point de vue sur ses ravisseurs mais comme il a l'intention, je crois et il n'y a rien d'étonnant là-dessus – de mettre par écrit, de relater son expérience par écrit, je ne puis pas révéler évidemment ce qu'il m'a dit là-dessus.

M. MacKAYE: M. Bourassa, pourriez-vous nous dire quelles sont les répercussions du budget Benson pour le Québec en ce qui a trait aux aspects économiques, financier et fiscal.

M. BOURASSA] Il est bien distingué entre ces trois aspects. Sur le plan économique, le gouvernement fédéral donne raison au point de vue du Québec qui a toujours insisté depuis plusieurs mois qu'on devait combattre le chômage avant l'inflation étant donné le grand nombre de chômeurs au Québec. Sur le plan financier, il y a un nombre considérable d'investissements au Québec qui vont être faits, d'une somme d'environ quelques 150 millions \$, un peu plus de 150 000 000 \$ pour cette année et pour la prochaine année financière. Donc, cela va permettre également de combattre le chômage. Il reste la question fiscale qui n'est pas du tout réglée par ce budget, la question du transfert net au Québec de pouvoirs de taxation additionnels, et cela se fera à l'occasion du renouvellement des accords fiscaux pour l'année 72/73.

M. MacKAYE.: Ces montants d'argent que vous venez de mentionner, ce sont des prêts et des subventions en même temps.

M. BOURASSA:

Justement. Il y a une partie de subventions et il y a une partie de prêts, dans le cas du fonds d'aide conjoncturelle qui était une idée qui, avait été émise par le gouvernement du Québec. J'avais proposé ce fonds où on distribue des subventions et des prêts aux provinces qui ont le plus de chômeurs. On a accepté le principe de ce fonds, on n'a pas accepté toutes les modalités et j'ai l'intention de poursuivre la négociation pour qu'il y ait plus de subventions et moins de prêts aux provinces qui ont un taux de chômage, élevé.

M. MacKAYE: Ce qui veut dire qu'éventuellement le Québec devrait rembourser une partie de ces montants.

M. BOURASSA: Si la négociation ne réussissait pas mais je suis très confiant qu'on pourra convaincre le gouvernement fédéral. On a d'excellents arguments qu'il y ait une partie, de subventions plus importantes que celle qu'il y a actuellement.

M. MacKAYE: Mais dans quels secteurs ces montants d'argent pour le réseau routier tout près de l'aéroport de Montréal; il y a différents projets d'immobilisation qui vont être faits; il y a la construction domiciliaire également. Tous les secteurs qui impliquent la création de nouveaux emplois vont être favorablement affectés par ces investissements.

M. BOURASSA: Dans le secteur des travaux publics, dans le secteur routier dans toutes les régions de la province. Il y a des subventions qui vont être données pour le réseau routier tout près de l'aéroport de Montréal, il y a différents projets d'immobilisations qui vont être faits, il y a la construction domiciliaire également. Tous les secteurs qui impliquent la création de nouveaux emplois vont être favorablement affectés par ces investissements.